
Proposition de loi instaurant la vaccination obligatoire contre le SARS-CoV-2 :

Objet du texte

Lire le billet de l'Espace presse ▶

Considérant que *"la vaccination obligatoire [contre la Covid] est le seul chemin à ce jour pour sortir d'une politique de sécurité sanitaire et entrer enfin dans une politique de santé publique clairement assumée"*, Patrick KANNER ▶, Bernard JOMIER ▶, Marie-Pierre de LA GONTRIE ▶, Monique LUBIN ▶ et plusieurs de leurs collègues, ont déposé au Sénat, le 31 août 2021, une proposition de loi en ce sens.

Ils proposent, dans un article unique, de modifier l'article L. 3111-2 du code de la santé publique ▶ afin d'ajouter la vaccination contre le SARS-CoV-2 dans la liste des vaccinations obligatoires.